



CENTRE HOSPITALIER D'ARLES



Hôpitaux
de Provence

Groupement Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône

La Lettre

N°83 - Février 2021

du centre hospitalier d'Arles

Le projet de restructuration de l'offre de soins hospitalière publique - privée entre dans une phase opérationnelle



Notre Santé autrement



Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur



GCS
CLINIQUE JEANNE D'ARC



CENTRE HOSPITALIER D'ARLES



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

Madame, Monsieur, Docteur,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que le projet de venue sur le site hospitalier du GCS clinique Jeanne d'Arc associant l'établissement, le groupe ELSAN et une association de praticiens libéraux arlésiens a été confirmé par l'ARS PACA lors d'une réunion avec l'ensemble des acteurs le 27 janvier 2021 en présence de Monsieur Philippe DE MESTER, son Directeur général.

Un budget de travaux de l'ordre de 25 millions d'euros a ainsi été validé par l'ARS qui participera partiellement au financement de cette opération permettant notamment la pérennisation d'une offre de soins multidisciplinaire en pays d'Arles. Afin de finaliser le plan de financement du projet et en lien étroit avec le maire d'Arles et Président du Conseil de surveillance de l'hôpital, Monsieur Patrick DE CAROLIS, la participation des collectivités territoriales au plan de financement sera recherchée sachant qu'il sera potentiellement également fait appel aux crédits du Plan de relance.

Cette étape importante est l'aboutissement d'un long travail qui a vu notamment la reprise par l'hôpital en janvier 2020 de la totalité de la filière cardiologique arlésienne et la création au 1er avril 2020 d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS).

Désormais, le projet immobilier envisagé avec l'appui de la société A2MO, assistant technique à la maîtrise d'ouvrage, permettra le regroupement de tous les acteurs sur le site de l'hôpital à l'horizon 2025. Les travaux vont s'organiser autour de phases interdépendantes :

- La restructuration et l'extension du service de réanimation et surveillance continue. Fortement sollicité depuis le début de la crise sanitaire, celui-ci disposera d'une capacité de 15 lits de soins critiques. Son nouvel aménagement permettra de développer des chambres adaptées aux besoins des patients et des équipes par une ergonomie accrue sachant que la proximité du bloc opératoire permettra par ailleurs une prise en charge facilitée de patients post-opératoires nécessitant une surveillance renforcée ou des complications.
- La création au dessus du futur bâtiment des soins critiques d'un nouveau laboratoire de biologie médicale hospitalier.
- Le regroupement des consultations externes de chirurgie publique et libérales au sein d'une construction neuve en proximité immédiate du bâtiment hospitalier principal. Ceci permettra un regroupement des consultations des équipes du centre hospitalier et du GCS autour de la chirurgie, chaque équipe disposant de ses espaces de consultations et de l'accès à un secteur mutualisé dédié aux gestes externes de 2 salles permettant de réaliser hors du bloc opératoire des actes ne nécessitant pas d'anesthésie générale.

Sont enfin prévues la rénovation et l'extension du bloc opératoire à 8 salles d'opération et 2 salles d'endoscopie permettant le développement de la chirurgie et de l'endoscopie des acteurs publics et privés avec l'extension de l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA) de l'hôpital et la création d'une UCA pour le GCS. Ces 2 UCA seront contiguës et en liaison directe avec le bloc opératoire afin de développer des circuits ambulatoires efficaces pour chacun des acteurs. Cette organisation permettra le développement d'un circuit dit « JO », le patient entrant le matin de son intervention même s'il doit être ensuite hospitalisé et sera un patient « 3D » : digne, debout et détendu.

Un concours de maîtrise d'œuvre va constituer la prochaine étape de cette opération particulièrement importante pour le devenir en général de l'offre de soins en pays d'Arles et pour celui de notre établissement en particulier. Avec ces perspectives concrètes, notre centre hospitalier va entrer dans une nouvelle dimension. Nous nous en félicitons pleinement.

Le directeur
Laurent DONADILLE

La présidente de la CME
Dr Sylvie MICHEL

Développement d'une offre de téléconsultation à travers la plateforme ROFIM

Dans le contexte d'annulation des consultations externes durant le confinement et pour faire suite à la demande de plusieurs médecins hospitaliers souhaitant maintenir un lien visuel avec leur patient, le CH d'Arles a déployé une nouvelle solution informatique en mars 2020.

La plateforme a d'abord été testée par l'équipe de dermatologie (Dr RAPPELLE). Les retours ayant été très positifs, d'autres spécialités se sont rapidement montrées intéressées : anesthésie, orthopédie, ORL, sage-femme...



En lieu et place du présentiel et après adaptation du RDV par la secrétaire, le patient se connecte le jour J à l'heure convenue (depuis son PC ou son smartphone), communique le cas échéant une copie numérisée ou une photographie des documents utiles à sa prise en charge (résultats de biologie, courrier du médecin traitant, photographie d'une plaie...) et patiente dans une salle d'attente virtuelle.

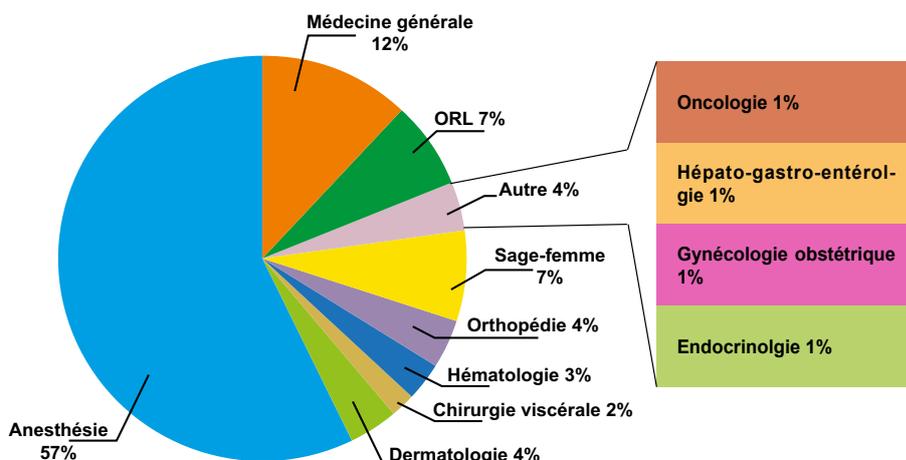
Une fois connecté, le médecin réalise la consultation en visioconférence grâce à la caméra installée sur son poste informatique et peut envoyer automatiquement au patient une ordonnance par messagerie.

Une offre de téléexpertise est par ailleurs en cours de déploiement et sera présentée dans un prochain numéro de La Lettre.

Les chiffres

777 téléconsultations réalisées entre mars et décembre 2020 par les praticiens du CH d'Arles.

Moyenne d'âge des patients 43 ans (minimum de 7 ans et maximum de 87 ans)



Plus que jamais, la sécurité du Système d'information est l'affaire de tous

Comme vous le savez, plusieurs établissements publics de santé ont été victimes ces derniers jours d'importantes attaques informatiques ayant eu pour conséquence de rendre indisponible leur système d'information parfois pendant plusieurs jours voire semaines.

Depuis plusieurs années, l'établissement investit pour renforcer la sécurité du système d'information (renouvellement à neuf des PC avec des systèmes d'exploitation à jour, système de sauvegarde, renouvellement des serveurs...) et dans la démarche qualité (procédures dégradées, documentation technique...). L'ARS PACA a récemment accordé une subvention totale de 170 000 € pour installer un pare-feu de dernière génération et être en mesure de cloisonner nos réseaux internes.

Malgré les solutions technologiques, les experts s'accordent sur le fait que la faille et la solution résident le plus souvent « entre la chaîne et le PC »... soit nous en tant qu'utilisateur. En conséquence, le service informatique souhaite vous rappeler les bonnes pratiques de sécurité inscrites dans la Charte d'accès et d'usage du SIH, notamment :

- **Utilisez des mots de passe robustes** (c'est-à-dire difficile à retrouver à l'aide d'outils automatisés et difficile à deviner par une tierce personne). Ne les communiquez à personne, ne les écrivez pas. En cas de doute, changez-le.
- **Restez prudent en permanence.** Même avec un correspondant bien connu qui ferait parvenir un message avec un titre en anglais (ou toute autre langue), il convient de ne pas l'ouvrir. En cas de doute, il est toujours possible de confirmer le message en téléphonant. D'une façon générale, il ne faut pas faire confiance machinalement au nom de l'expéditeur qui apparaît dans le message et ne jamais répondre à un inconnu sans un minimum de précaution.
- **Soyez vigilant avant de cliquer sur des liens.** Un lien placé dans un message peut être trompeur et malveillant.
- **N'ouvrez pas de pièces jointes provenant d'un courriel suspect** car c'est un moyen classique utilisé pour propager des codes malveillants.

Si vous constatez un événement suspect sur votre poste de travail (présentation anormale des données, ralentissement exceptionnel...), vous êtes invités à :

1. le déconnecter du réseau (débrancher la prise réseau),
2. le laisser allumer et branché à l'alimentation électrique,
3. contacter la hotline informatique au 2602.



Le service de chirurgie viscérale et digestive labellisé centre expert GRACE pour la RAAC colorectale

Pour la troisième année consécutive, sous l'impulsion du Dr Amine BREK, chirurgien viscéral et digestif, chef de service de l'unité de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire, le service de chirurgie vient d'être labellisé centre expert pour la réhabilitation améliorée après chirurgie (RAAC) en chirurgie colorectale par l'association « GRACE » (Groupe francophone de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie). Le CH d'Arles est depuis 2019 le seul établissement public de santé des Bouches-du-Rhône à obtenir cette certification en chirurgie colorectale.

La RAAC est une démarche novatrice de prise en charge globale du patient en péri-opératoire visant à améliorer et raccourcir sa convalescence. Il s'agit d'un parcours de soins spécifique ayant pour objectifs :

- une anticipation de l'organisation des soins et de la sortie,
- une diminution des conséquences du stress opératoire,
- une maîtrise de la douleur et une réduction des complications post-opératoires,
- une récupération plus rapide après l'intervention et une sortie précoce de l'hôpital.

La RAAC est une approche institutionnelle se basant sur un chemin clinique centré sur le patient avec un ensemble de mesures pré, per et postopératoires.



Le Dr Amine BREK (à gauche), pilote de cette démarche, et l'équipe pluridisciplinaire

Avant l'intervention Préparer le patient physiquement et psychologiquement

- Information du patient
- Sevrage tabagique et préparation physique conseillés
- Pas de jeûne strict avant l'intervention

Pendant l'intervention Adapter l'anesthésie et être le moins invasif possible

- Utilisation de la technique opératoire la moins agressive possible (coelioscopie)
- Antalgie la plus adaptée au patient
- Recours à l'hypnose pour limiter la prémédication

Après l'intervention Favoriser et stimuler l'autonomie du patient le plus rapidement possible

- Lever précoce si l'état du patient le permet
- Eviter les sondes, drains... pour faciliter la mobilité
- Reprise d'une alimentation adaptée dès le soir de l'intervention.

Tout est fait pour favoriser une ré-autonomisation rapide du patient. La réussite de la démarche repose sur sa bonne information afin qu'il soit véritablement acteur de sa prise en charge et sur une bonne coordination de l'équipe pluridisciplinaire (chirurgiens, anesthésistes, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, diététiciens, secrétaires...).

Cette méthode est particulièrement pertinente dans le cadre des interventions de chirurgie colorectale qui sont des opérations lourdes : environ 40 000 interventions par an en France (dont 70 % liées à un cancer), avec un taux de mortalité s'établissant en moyenne à 3,4% et des complications dans 25 à 35% des cas. Au centre hospitalier d'Arles, la durée médiane de séjour après une chirurgie colorectale est d'environ 4 jours lors d'une prise en charge en réhabilitation améliorée. 90 % des interventions sont réalisées par coelioscopie (technique mini-invasive).

L'équipe de chirurgie digestive souhaite consolider encore davantage la démarche mise en œuvre depuis deux ans. Deux projets devraient se concrétiser prochainement :

- la création d'un salon d'accueil pour améliorer l'arrivée des patients entrant le jour même de l'intervention,
- l'amélioration de la préhabilitation des patients avant l'opération (renforcement de la préparation physique et psychologique, dépistage de la dénutrition...).

L'objectif est également d'intégrer d'autres spécialités dans cette démarche de labellisation car les principes de la RAAC sont désormais adoptés dans plusieurs spécialités (urologie, orthopédie...).



Médailles du travail

Comme chaque année, la direction a souhaité remettre la médaille d'honneur du travail aux agents afin de les remercier pour leur implication et leur dévouement tout au long de leur carrière.

Cette distinction est attribuée aux personnels pour récompenser les 20, 30 ou 35 années de service public pendant lesquelles ils ont exercé avec compétence professionnelle au service des usagers de l'hôpital public, particulièrement éprouvés ces derniers mois.

Même si la situation sanitaire n'a pas permis d'organiser une cérémonie de remise de médaille en leur honneur, le diplôme de la médaille d'honneur régional, départemental et communal établi, selon leur lieu de domiciliation, par les préfets du Gard ou des Bouches du Rhône, complété d'une gratification financière versée par l'établissement, a été adressé à 33 nouveaux récipiendaires. 5 agents ont ainsi reçu la médaille d'or, 13 la médaille vermeil et 15 la médaille d'argent.

Départ à la retraite de la directrice des soins, Patricia CHAMPEL



C'est avec une certaine nostalgie, que je m'apprête à faire valoir mes droits à la retraite, surtout après de si nombreuses années d'exercice au centre hospitalier d'Arles, je souhaite vous adresser tous mes remerciements.

En effet, être directrice des soins n'est pas toujours très populaire car il faut porter les projets et les réorganisations à l'interface du terrain et des orientations stratégiques. Ce que je peux dire avec un certain recul, c'est que j'ai toujours agi avec honnêteté et dans l'intérêt collectif en prenant en compte les objectifs institutionnels et la nécessité de délivrer des soins de qualité aux patients tout en préservant la sécurité des équipes paramédicales.

Toute ma carrière, je la dois à mon travail et à ma connaissance du terrain et des soins. J'ai mis un point d'honneur à conduire une direction des soins ouverte aux agents, qui accompagne et favorise l'évolution vers le positif, à l'écoute des demandes individuelles dans le respect de l'équité et du collectif. J'espère y avoir réussi...

Ce qui m'a guidée depuis mes débuts en tant qu'infirmière, c'est la qualité des soins pour les patients et la fabuleuse force de travail en équipe.

Et cette volonté, nous l'avons montrée depuis plus d'un an en étant tous ensemble capables de nous adapter en permanence dans cette crise sanitaire qui dure.

Pour tout cela, vous pouvez être fiers et de mon côté, je tiens à vous dire un grand MERCI à tous :

MERCI aux équipes médico soignantes et aux équipes de tous les secteurs médico-technique, logistique, technique et administratif, pour leur professionnalisme,

MERCI à M. DONADILLE et à l'équipe de direction pour garder le cap d'un CH d'Arles qui porte des projets ambitieux et innovants,

Enfin MERCI à l'équipe d'encadrement et de la direction des soins avec qui j'ai travaillé au quotidien, toujours exigeante, mais reconnaissante, je vous l'assure !

Nous avons montré notre capacité à surmonter les obstacles et je sais que vous saurez poursuivre cette dynamique avec ma collègue, Mme Katia GARCIA LIDON qui assurera la relève.

Patricia CHAMPEL

Le self se rénove

Au cours de ces derniers mois rendus difficiles à cause de la pandémie, le CH d'Arles est resté engagé dans de nombreux chantiers et notamment la réfection de son espace de restauration du personnel. Le self, vieillissant, a retrouvé un peu de gaieté en bénéficiant de travaux de peinture et une totale métamorphose du plafond avec la pose de plafonniers à leds. Comme le souligne Jérôme ROUSSEAU, responsable de la cuisine, « *le self est une des vitrines de l'hôpital du fait de la venue de personnes extérieures. C'est avec enthousiasme et bonne humeur que les professionnels de la cuisine ont plaisir à vous accueillir dans une ambiance plus conviviale* ».



Malgré les contraintes sanitaires qui s'imposent toujours dans l'aménagement de la salle, l'équipe du self tient également à maintenir l'organisation des repas à thème très plébiscités par les usagers et les résidents des EHPAD. Ainsi le 11 février dernier, le nouvel an chinois était à l'honneur à travers un menu asiatique.

Cet article est aussi l'occasion de faire un bilan de la solution dématérialisée de recharge des cartes de self. Depuis maintenant un peu plus d'un an, une solution de recharge des badges pour les personnes extérieures est activée via le site PopAndPay afin d'arrêter l'usage du numéraire à la caisse du self. Près de 8 % des paiements se font par recharge en ligne, le reste étant effectué directement en caisse par CB. Cette solution s'est révélée particulièrement adaptée dans la période actuelle car elle limite les contacts au niveau de la caisse.

Même s'il est constaté une baisse d'activité en 2020 (- 22% par rapport à l'année 2019) en raison des réorganisations imposées par la crise sanitaire (fermeture temporaire puis réduction du nombre de places assises), la nouvelle présentation de repas à emporter a permis de répondre à une nouvelle attente des agents et de maintenir une activité soutenue.

Type de clientèle	2019	2020
Personnels de l'hôpital	53 866	45 658
Personnes extérieures	10 474	5 971
Total	64 340	51 629
	soit 250 repas/jour	soit 207 repas/jour

Elections professionnelles départementales



Du 9 mars au 12 mars, vous êtes appelé à élire vos représentants aux commissions administratives paritaires départementales et à la commission consultative paritaire. Le vote sera dématérialisé, vous devrez exprimer votre voix à partir d'un site mis en œuvre par Néovote (prestataire spécialisé).

Si vous faites partie des électeurs à l'une de ces instances, vous recevrez à partir du 22 février un courrier (enveloppe à l'en-tête de l'AP-HM) à votre domicile comprenant :

- L'adresse du site de vote
- Vos identifiants de connexion
- Un rappel sur les page d'ouverture des scrutins

Les listes des électeurs et des candidats sont affichées dans les panneaux d'information à l'entrée du self. Une note d'information plus complète sur la procédure de vote est également disponible sur intranet.

Partenariat pour la formation des pompiers



Le mercredi 3 février, une section de 19 jeunes sapeurs-pompiers issus du centre d'incendie et de secours d'Arles/Salins de Giraud, âgés de 14 à 16 ans ont effectué une formation sur différentes thématiques comme les ascenseurs, les colonnes sèches ou encore des premières approches de prévention adaptée à l'opérationnel. L'adjudant Mohamed LACIDI et le caporal Kévin CLEMENT du service de sécurité incendie du CH d'ARLES faisaient partie de l'encadrement de la section.

Le centre hospitalier accueille régulièrement des sessions de formation pour les centres d'incendie et de secours du Pays d'Arles. Par exemple, une formation d'équipiers de sapeurs-pompiers du centre de Tarascon a été organisée le 14 février à l'EHPAD du LAC. Des manœuvres sur l'ascenseur consistant en diverses mises en situation ont permis aux pompiers de se familiariser avec le site.

Merci aux professionnels qui étaient présents pour leur accueil.

Covid-19 : Reportage photo au plus près des équipes

Les équipes du service de réanimation et de l'unité Covid du 7ème nord ont accepté de partager leur quotidien le temps d'une journée avec M. Arnold Gerocki, photojournaliste travaillant pour Getty Images, une agence de presse internationale.

Merci à lui pour ces superbes photographies qui mettent en lumière le travail des professionnels soignants et médicaux mobilisés auprès des patients atteints par la Covid-19.



La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 janvier au 10 février 2021 :

Adrian TINGULSTAD et Coralie TENESI (psychologues) - Audrey XIONG (adjointe administrative) - Valérie KEMPY-NCK (infirmière) - Lauriane BAUZOU (sage-femme) - Nicolas VALLIERE (A.E.Q.) - Fanny BROUSSARD (technicienne laboratoire) - Nadia MIGNOT (A.S.H.).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Mylene KHIRA et Julien ROMESTANT (aides-soignants) - Cécile TERRENI (manipulatrice radio) - Malika SAIDI (infirmière) - Ghislaine KERFI (adjointe administrative) - Ugo PLASENCIA (A.E.Q.) - Fatima BAKHTI (A.S.H.) - Elise BALEDENT (auxiliaire puéricultrice).

